

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NUMÉRO

ÉDITION DU MATIN

LE NUMÉRO

TARIF D'ABONNEMENTS

5 Centimes

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Tél. 554 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX et HUIT pages

5 Centimes

Recherches-Tournois, la Nord et les Départements... Les autres Départements et l'Étranger... AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 30, RUE FÉVRIER

FERRERISTES DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE

UN BATAILLON DU 127° DE LIGNE A ROUBAIX

Le Nouveau Projet de Réforme électorale

QUELQUES EXEMPLES

Pour apprécier la valeur d'un outil, il n'est rien de tel que l'usage. Aussi nous n'étions pas intéressés à rechercher quel aurait été, avec le projet de représentation des minorités qu'a imaginé M. le président du Conseil, le résultat des dernières élections dans notre région.

L'arrondissement de Lille a neuf députés : trois appartenant au parti libéral ou progressiste, deux au parti radical, quatre au parti socialiste. Sur 172.635 votants, le parti libéral-progressiste avait recueilli 75.461 suffrages, — plus du tiers, près de la moitié, — le parti radical 35.466, et le parti socialiste 59.719.

Pour les radicaux, il n'y en a qu'un; Pour les socialistes, il y en a 2, 22.307 n'étant compris que deux fois dans 59.719. Mais on n'a ainsi que 6 élus au lieu de 9; les trois places vacantes accroîtront la liste libérale-progressiste qui est arrivée en tête; elle aura, à elle seule, 6 élus.

Si maintenant, nous supposons que le gouvernement a réuni en un seul groupe les arrondissements de Lille, de Dunkerque et d'Hasebrouck, voici les résultats auxquels nous aboutissons : 272.417 électeurs inscrits; 13 sièges à pourvoir; quotient électoral : 20.955. — Votants : 229.349.

Les socialistes, avec 66.335 voix, se voient octroyer 3 sièges (66.335 : 20.955 = 3) au lieu des 4 qu'ils ont actuellement par le scrutin d'arrondissement et que la justice devrait leur conserver en raison de leur valeur numérique.

Enfin, les libéraux et progressistes, qui ont un total de 112.690 voix, égal environ à la moitié des votants, obtiennent 8 sièges, 5 en vertu du quotient électoral (112.690 : 20.955 = 5), et les 3 autres comme plus favorisés du nombre.

Il n'est, en tout cas, dans cette répartition des élus, aucune proportionnalité. Prenons maintenant le Sud du département, avec Douai, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, qui élisent 10 députés. On sait que l'élection dernière a fait arriver 1 progressiste, 3 socialistes et 6 radicaux.

Arrivée de la mission Charcot à Paris. Paris, 6 juin. — Le docteur Charcot et les membres de sa mission sont arrivés à Paris lundi soir, à 4 heures 45. Ils ont été aussitôt conduits dans un des salons de la gare Saint-Lazare, où M. Bayet, directeur de l'enseignement, représentant le ministre de l'Instruction publique, a adressé ses félicitations à l'explorateur et à ses compagnons.

n'ont que 8.000 voix de plus que les collectivistes, et on leur attribue une représentation trois fois plus forte.

Nous pourrions continuer ainsi l'expérience et choisir au hasard d'autres départements; la conclusion sera toujours identique. Le système que préconise le gouvernement n'a de « proportionnel » que le nom; nous aimons mieux la chose.

BULLETIN

6 juin. Les travaux de sauvetage du Pluviose ont dû être suspendus en raison du mauvais état de la mer.

Le procès des révolutionnaires Della Torre et Petit, qui tirèrent des coups de revolver lors de la manifestation Ferrer, a commencé devant la Cour d'assises de la Seine.

La mission Charcot est arrivée lundi soir à Paris.

Un bataillon du 127° de ligne est arrivé à midi à Roubaix, où il va tenir garnison pendant la X<sup>e</sup> Fête du Tir Français. Il a été reçu avec enthousiasme par la population.

En effectuant un vol à 25 mètres de hauteur sur la plage de Malo-les-Bains, l'aviateur Edouard Siz a fait une chute et s'est grièvement blessé.

INFORMATIONS

Le Roi de Bulgarie à Paris. Paris, 6 juin. — Le Roi de Bulgarie viendra officiellement à Paris vers le 22 juin. Il restera trois ou quatre jours en France.

La candidature du général André. Dijon, 6 juin. — Un Congrès radical s'est tenu à Dijon pour désigner un candidat en vue de l'élection sénatoriale nécessaire par le décès de M. Nicard.

Encore un ballon allemand en France. Liègeux, 6 juin. — Le ballon allemand « Pelguita » a atterri lundi, à midi, dans le domaine de Mesnil, à 7 kilomètres de Liègeux. Il était piloté par un officier de réserve et un ingénieur. Il avait quitté Essen dimanche soir, à cinq heures.

Autriche et Russie. Vienne, 6 juin. — L'Empereur s'est entretenu longuement avec le prince héritier de Turquie de passage à Vienne.

Nos épreuves au concours hippique de Valence. Madrid, 6 juin. — Au concours hippique de Valence, les officiers français La Vignat et Jonquieres, ont remporté les 1er et 3e prix.

Le brigandage en Russie. St-Petersbourg, 6 juin. — Un convoi transportant une forte somme d'argent a été pillé par les brigands. L'escorte du convoi a été tuée, 500.000 francs ont disparu.

Choses et Autres

L'affaire Brunet. — Il est inouï qu'un médecin puisse avec autant de facilité faire interner un pharmacien dans un asile d'aliénés!

Jugez un peu quand ce n'est pas un pharmacien. Le juge d'instruction a demandé au docteur: — A quel avez-vous jugé que cet homme était fou? — J'ai fait deux mots d'esprit et il n'a pas ri!

Et il y en a suffi de quelques minutes pour prendre une décision si terriblement grave! — Vous savez, aujourd'hui on est si pressé... — J'ai vu le pharmacien pendant qu'il était à l'asile. — Et comment l'avez-vous trouvé? — Un peu renfermé.

Un homme pour être vraiment digne de commander doit tâcher d'être meilleur que ceux à qui il commande.

LES CONGRÈS

LES DOUANIERS. Paris, 6 juin. — Dans sa séance de lundi matin, le Congrès des douaniers a adopté un vœu tendant à ce que les agents détachés dans les montagnes touchent une indemnité journalière de 2 fr. 50.

LES DÉBITANTS DE TABAC. Paris, 6 juin. — Le 9e congrès de l'Union des syndicats des débiteurs de tabacs s'est ouvert aujourd'hui à Paris.

LES DÉBITANTS DE TABAC. Paris, 6 juin. — Le 9e congrès de l'Union des syndicats des débiteurs de tabacs s'est ouvert aujourd'hui à Paris.

LES DÉBITANTS DE TABAC. Paris, 6 juin. — Le 9e congrès de l'Union des syndicats des débiteurs de tabacs s'est ouvert aujourd'hui à Paris.

LES DÉBITANTS DE TABAC. Paris, 6 juin. — Le 9e congrès de l'Union des syndicats des débiteurs de tabacs s'est ouvert aujourd'hui à Paris.

LA CATASTROPHE DU "PLUVIOSE" La Houle retarde à nouveau les travaux de sauvetage

LE CHALAND COULÉ NE REPOSE PLUS SUR L'ÉPAVE



L'AMARRAGE DES BOUCLES pour le renforcement. Les scaphandriers, étant arrivés à l'épave, attachent autour des boucles un filin-guidé descendu du pont; l'œil de la boucle reste ainsi dégagé; on fait alors glisser le long du filin, une chaîne, dont l'extrémité est maillée à la boucle, au moyen d'une manivelle et d'une cheville. (D'après l'Illustration)

Le capitaine de frégate PRAT commandant la station de sous-marins de Calais. Le lieutenant de vaisseau CALLOT commandant le « Pluviose ». Le trajet de l'épave. LA DIRECTION ÉTAIT BONNE MAIS ON N'AVAIT PAS TENU COMPTE SUFFISAMMENT DE LA PROFONDEUR.

La distance qui sépare le sous-marin de la côte est de 700 à 800 mètres. Le « Pluviose » est bien à l'endroit où l'on avait prévu que devait se faire le dernier relais, avant l'entrée dans le port. Une bouée placée antérieurement atteste qu'il est bien à l'endroit désigné par avance. Mais il s'est cependant produit un incident :

Le submersible « Pluviose » ne supporte plus le poids du chaland coulé. Calais, 6 juin. — Cette nuit, le vent a continué à souffler; la houle a encore grossi. Sous l'action des vagues, le chaland coulé hier, à la suite des opérations, a été emporté. Le sous-marin dont le périscope a également disparu, se trouve donc dégagé.

Les opérations de sauvetage se poursuivent normalement quand l'état de la mer le permettra. On avait eu, hier, la précaution de détacher sur le chaland coulé et de les attacher sur des bouées. C'est grâce à cette circonstance que le chaland a pu être enlevé par les vagues, au moment où la marée montante est au plein.

difficile et moins seront grandes les chances de renforcement. — Serait-ce donc que le « Pluviose » serait en danger d'être ensablé? — Pas tout de suite, évidemment; mais plus on attend et on est bien obligé d'attendre, plus cette éventualité cessera d'être une hypothèse.

Ces observations donneraient quelque vraisemblance à la nouvelle donnée par un commandant, disant qu'on allait faire des tentatives pour tirer le « Pluviose » dans le bassin où il serait à l'abri. Mais comment le tirerait-on? Il n'a pas pu me le dire. En tout cas dans l'avant-port, on continue à travailler ferme dans les chalands pour les appareiller.

Le préfet du Pas-de-Calais prend des mesures en vue des obsèques. Paris, 6 juin. — M. Trépoint, préfet du Pas-de-Calais, est venu au Palais-Bourbon, s'entretenir avec les membres du gouvernement des prochaines obsèques des victimes du « Pluviose ».

La situation lundi soir. Calais, 6 juin. — A cinq heures, le vent souffle toujours avec violence. La houle est très forte et rend inaccessibles les abords du « Pluviose ».

On craint que les haussières du chaland parti à la dérive ne s'engagent dans l'hélice des navires. A 2 heures et demie, l'amiral Bellue s'est rendu à pied au musoir de la jetée pour se rendre compte de l'état de la mer. Les abords du port présentent l'aspect d'un vaste champ de manœuvre avec les fantassins qui ont installé leur bivouac, où sont allumés de petits feux sur lesquels chauffe la soupe.

L'amiral Bellue, le sous-préfet et l'ingénieur du port ont eu une conférence dans les salons de la gare maritime. UNE TERRIBLE EXPLOSION EN ALLEMAGNE

La foudre tomba sur une fabrique d'explosifs. - Plusieurs blessés. Berlin, 6 juin. — A Luedenscheid, la foudre est tombée sur une fabrique de matières explosives, provoquant une terrible explosion. De nombreuses maisons environnantes ont été endommagées, plusieurs personnes ont été blessées.

Conseil des Ministres

Paris, 6 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en conseil de Cabinet, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. La note suivante a été communiquée à la suite de la délibération.

LA GRÈVE DE MERY. Le Président du Conseil a fait part des rapports qu'il a reçus, relativement aux grèves qui existent dans le Midi et à Mery. On ne signale aucun incident fâcheux.

JUCES DE PAIX ET ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES. M. Barthou, garde des sceaux, a fait approuver, par le Conseil : 1° Un projet de loi ayant pour objet de déterminer, par un règlement d'administration publique, les garanties de capacité professionnelle à exiger des candidats aux justices de paix et d'organiser, pour ces magistrats, un tableau d'avancement; 2° Un projet de loi réglementant afin d'assurer les conditions de recrutement des juges, l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire de syndico de faillite, de liquidateur judiciaire et d'expert.

LE « PLUVIOSE ». L'amiral Boué de Lapeyrière a rendu compte de l'accident auquel a donné lieu le renouveau du « Pluviose ».

LE BUDGET DE 1911. M. Georges Cochery a exposé les conditions dans lesquelles se présente le budget de 1911, et a indiqué qu'il comptait être très prochainement d'accord avec tous ses collègues, en ce qui touche les dépenses.

LES RETRAITES OUVRIÈRES. M. Viviani a fait connaître, au Conseil, qu'il avait mis à l'étude la question des retraites et qu'il soumettrait prochainement un plan d'organisation.

LA DÉCLARATION MINISTERIELLE. Les ministres se réunissent en conseil de Cabinet, mercredi, pour arrêter les termes de la déclaration, qui sera luie jeudi après-midi aux Chambres, après avoir été notifiées, dans la matinée, au Président de la République.

LES FRAUDES DANS LA MARINE

Les inculpés de Toulon. Toulon, 6 juin. — Le procès des fonctionnaires inculpés dans les affaires de fraude a continué lundi devant le tribunal maritime. Après l'audition des derniers témoins à décharge, le commandant Grosse a prononcé son réquisitoire, et réclamé une sévère condamnation. Les plaidoiries ont ensuite commencé. Elles doivent occuper vraisemblablement plusieurs audiences.

La Grève des Cheminots du Sud

Malgré le chômage du personnel, les trains s'écoulent. Digne, 6 juin. — Le service des trains de Digne à Saint-André s'effectue normalement. Un chef de gare ambulante délivre à chaque gare des billets aux voyageurs et enregistre les bagages.

APRÈS LES MANIFESTATIONS FERRER

L'Attentat contre M. Lépine

DELLA TORRE & PETIT DEVANT LES ASSISES DE LA SEINE. Paris, 6 juin. — Aujourd'hui ont comparu devant les assises de la Seine, les révolutionnaires naires Manolo Della Torre et Petit, inculpés de tentative de meurtre.

L'ACTE D'ACCUSATION. Voici les faits qui leur sont reprochés, d'après l'acte d'accusation : Le 13 octobre 1909, lors de la manifestation Ferrer, tandis que M. Lépine, entouré de plusieurs haute fonctionnaires de la préfecture, en civil, se tenait à l'angle du boulevard Descaudelles et de l'avenue de Villiers, un certain nombre de coups de revolver furent tirés. Un des derniers partit dans la direction du groupe dont le préfet faisait partie.

La poudre lui effleura le visage et il ressentit une légère brûlure. Le gardien de la paix Lebeau distinguant nettement que ce coup de feu avait été tiré par le révolutionnaire espagnol de La Torre. Il se précipita sur lui et le vit se débarrasser en même temps de son arme et d'une petite cartouche ramassée à l'aveugle. L'arme était chargée de cartouches à balles et d'une douille vide. L'agent Noël a vu le revolver dans les mains de La Torre. Celui-ci a tiré à l'aveugle, dans la direction d'un groupe comprenant M. Lépine. Les agents Saury et Gastier confinent ces témoignages.

Le revolver avait été acheté le soir même par Della Torre à l'armurier Lafleur, rue Saint-Lazare, 101. Presque au même instant, un nouveau coup de revolver était tiré à deux ou trois mètres de M. Lépine, par un individu coiffé d'un chapeau panama. Personne ne fut atteint. M. Guichard, commissaire de police, s'élança à la poursuite du meurtrier, qui n'était autre que Petit, et l'arrêta. Malgré les affirmations de MM. Guichard, Noriot et Toumy, qui, tous, ont vu le bras de Petit tendu horizontalement dans la direction de M. Lépine, le révolutionnaire prétend avoir tiré en l'air.

L'AUDIENCE. L'audience est ouverte à midi et demi. Le public est nombreux. Déclarations de Della Torre. Le président interroge d'abord Della Torre, qui est âgé de 36 ans et exerce la profession de traicteur et d'ouvrier.

L'accusé donne l'emploi de sa journée du 13 octobre. Il prétend n'être plus allé acheter un revolver rue Saint-Lazare. Suivant lui, c'est seulement le soir, après dîner, qu'il résolut de se rendre à la manifestation. Le président retire la scène qui amène Della Torre devant la Cour d'assises et procède ensuite à l'interrogatoire de Petit, qui est âgé de 31 ans, et exerce le métier d'ouvrier tisseur.

L'accusé déclare qu'il a tiré en l'air. On entend alors les témoins. Les divers agents qui déposent déclarent qu'ils ont vu Della Torre viser dans la direction de M. Lépine. Della Torre maintient qu'il n'a pas tiré, qu'il n'avait aucune arme sur lui. L'armurier Orval déclare que Della Torre a acheté chez lui le revolver en question. Petit affirme à nouveau avoir tiré en l'air. L'audience est alors suspendue. Audition de M. Lépine, préfet de police.

A la reprise, on continue l'audition des témoins cités par la défense. M. Vaillant, député de Paris, se livre à une violente attaque contre M. Lépine. Le président lui retire la parole. MM. Jaurès, Arthur Rogier, Alexandre Blanc déposent ensuite et se prononcent également au profit de police. Celui-ci fait son entrée à 4 heures dans la salle d'audience. Sa déclaration est la suivante :

Vers 9 heures 1/2, au coin de l'avenue de Villiers et du boulevard de Courcelles, je remarquai parmi les manifestants une cartouche d'individue à mine suspecte que je crus calmer en les haranguant; mais ils tirèrent plusieurs coups de revolver. L'un d'eux m'effleura la joue et je constatai quelques gouttes de sang. Le président. — Vous avez vu la mort de très près. — Je n'ai pu la voir, répond en souriant M. Lépine, j'étais trop aveuglé. On entend ensuite quelques témoins sans importance, puis l'audience est renvoyée à mardi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

527 élections sont validées

On procédera aujourd'hui à la nomination du bureau définitif. Paris, 6 juin. La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Barthe.

Les députés sont très peu nombreux; une centaine environ. Les tribuns sont à peu près vides. Il n'y a personne au banc du gouvernement à l'ouverture de la séance. LES VÉRIFICATIONS DES POUVOIRS. La Chambre, au milieu du bruit des conversations reprend la vérification des opérations électorales et valide successivement : MM. Joseph Reinach (Digne), Bouissou (Marseille 6<sup>e</sup>), Laband-Lacaze (Narbonne), L. Bertrand (Nîmes), Casado (Bordeaux 6<sup>e</sup>), Henri Fougère (Lachaux), Henri Roy (Orléans 2<sup>e</sup>), Cochery (Fribourg), de Grandmaison (Saumur), Lamy (Lorient 2<sup>e</sup>), Briquet (Aras 1<sup>re</sup>), Bar Bédouze (C), Fleury-Ravarin (Lyon 9<sup>e</sup>), Aubriot (Paris 15<sup>e</sup>), Lecœur (Coulommiers), Droussin (Fontainebleau), Rougier (Melle), Magnien (Péronne), Octave Vigno (Brignoles), Abel (Toulon 1<sup>re</sup>), Toussie (Ballac), Sévère (Martinique 1<sup>re</sup>), La Croisillière (Martinique 2<sup>e</sup>).

L'ELECTION DE LA REUNION. L'ordre du jour appelle la discussion du rapport présenté par le 11<sup>e</sup> bureau, à la suite du délégué de proclamation du résultat des opérations électorales de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Réunion. Les conclusions du bureau tendent à empêcher M. Archaubaud à siéger provisoirement jusqu'à ce que le résultat des opérations de sa circonscription aient été examinées par la Chambre, sont adoptées.